

## ANNEXE 10

### « LISTE DES ECHANGES entre le Fournisseur et le Distributeur »

Date d'application	Objet de la modification
01/01/2008	Version initiale
07/04/2011	Changement de raison sociale SAS en SAEML
22/09/2012	Changement d'identité visuelle
25/03/2014	Evolutions réglementaires
01/08/2017	Prise en compte de la délibération de la CRE du 17 novembre 2016 sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité HTA et BT (dite « TURPE 5) Ouverture de la possibilité de souscrire deux contrats GRD-F pour une même personne morale fournisseur afin de rattacher chaque périmètre de facturation à un RE distinct

Cette annexe définit la liste des échanges entre le Fournisseur et SRD au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La liste des prestations complémentaires proposées au fournisseur est présente dans le catalogue des prestations disponible sur le site [www.srd-energies.fr](http://www.srd-energies.fr)

La liste des flux et les guides d'implémentation associés sont disponibles sur le site [www.srd-energies.fr](http://www.srd-energies.fr)

Le détail des prestations complémentaires ainsi que le contenu des flux étant susceptibles d'évoluer, les Parties conviennent que la version qui fait foi est la version tenue à jour sur le site [www.srd-energies.fr](http://www.srd-energies.fr)